

PRÉFÈTE DU PAS-DE-CALAIS

DIRECTION DES POLITIQUES INTERMINISTÉRIELLES
BUREAU DES PROCÉDURES D'UTILITÉ PUBLIQUE
ET DE L'ENVIRONNEMENT
SECTION INSTALLATIONS CLASSEES

Commune de SAINS LES MARQUION

SCEA « FERME LABALETTE »

**ENREGISTREMENT D'UNE INSTALLATION
DE STOCKAGE DE DÉCHETS INERTES**

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC

La SCEA « FERME LABALETTE », dont le siège social est 1, rue d'Inchy – 62860 SAINS LES MARQUION, a déposé une demande et un dossier à l'effet d'être enregistrée pour l'exploitation d'une installation de stockage de déchets inertes, lieudit « Le Dièvre » sur le territoire de la commune de SAINS LES MARQUION.

Conformément au Code de l'Environnement, cette demande est soumise à consultation du public dont la période est fixée par arrêté préfectoral du **8 septembre 2016**.

Le dossier est consultable en mairie de SAINS LES MARQUION, lieu d'implantation du projet, du **lundi 3 octobre 2016 au jeudi 3 novembre 2016 inclus**, aux jours et heures habituels d'ouverture de celle-ci : les lundi, mardi et jeudi de 11 h 45 à 12 h 15 et les mercredi et vendredi, sur rendez-vous de 11 h 45 à 12 h 15, où un registre est ouvert pour recueillir les éventuelles observations du public.

Les personnes intéressées peuvent également adresser toute remarque par courrier à la Préfecture du Pas-de-Calais – Direction des Politiques Interministérielles – Bureau des Procédures d'Utilité Publique et de l'Environnement ou par voie électronique à l'adresse suivante « pref-dage-bpup@pas-de-calais.gouv.fr » avant la fin du délai de consultation du public.

L'autorité compétente pour prendre la décision d'enregistrement est la Préfète du Pas-de-Calais. L'installation peut faire l'objet d'un arrêté préfectoral d'enregistrement éventuellement assorti de prescriptions particulières complémentaires ou d'un arrêté préfectoral de refus.